{BnF Gallica

La Revue limousine : revue régionale illustrée : paraissant les 1er et 15 de chaque mois ["puis" d'un mois à l'autre, [...]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque francophone multimédia de Limoges

{BnF Gallica

. La Revue limousine : revue régionale illustrée : paraissant les 1er et 15 de chaque mois ["puis" d'un mois à l'autre, informations, échos, spectacles]. 1927-07-15.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter **utilisation.commerciale@bnf.fr**.

LA PAGE DE "LA GARTEMPE"

La sortie champêtre

Il faut reconnaître que le Destin ne boude guère, *La Gartempe* et nos compatriotes auraient mauvaise grâce à se plaindre. Toutes nos fêtes ont été parfaitement réussies et la dernière en date, celle qui clôt la saison d'été, a même bénéficié d'une chance un peu inespérée. Au milieu de jours gris ou pluvieux, notre dimanche 19 juin se distingua par un ciel plus clément « dès les aurores » et résolument ensoleillé à partir de midi.

Aussi près de 200 personnes, sociétaires, compatriotes et amis, se trouvèrent-elles au rendez-vous, et il ne fallut pas moins de quatre autobus — bien tassés — pour transporter ceux qui n'utilisèrent ainsi ni auto particulière, ni ligne ferrée. Tous se rejoignirent à Bièvres dans le cadre délicieux que nous avons décrit, au fond d'une tranquille vallée pleine d'arbres verdoyants. Là, le restaurant du Moulin accueillit les touristes, autour d'une excellente table, dont le menu — notamment certain lapin à la Niçoise — fut parfaitement apprécié.

Au dessert, M. René-Georges Aubrun, président, porta un toast aux convives et, particulièrement, à la toute charmante Mlle Jeanne Valadon, dont les fiançailles et le prochain mariage furent fêtés par les assistants, heureux de voir qu'à « La Gartempe » on se marie plus que jamais.

Une tombola gratuite, comprenant plus de 60 lots, tous superbes, fut alors tirée et fit, comme on s'en doute, beaucoup d'heureux.

Le reste de la journée, que l'on consacra à la danse, aux jeux de société et aux promenades champêtres, se passa le mieux du monde.

Et l'on se disait dans la soirée — en se quittant avec quel regret — qu'il était bien dommage que le Limousin fut si loin, — trop loin sans doute pour y organiser une autre sortie champêtre, sur les bords de la « vraie » *Gartempe,* où l'on pourrait festoyer, danser et chanter en célébrant la bonne amitié limousine, sous le ciel du Pays !...

Henriette GARAT,
Présidente de la Commission des fêtes.

En l'honneur de Foureau

On a inauguré récemment, dans la cour d'honneur des Invalides, sur l'initiative du journal *Le Matin,* une plaque ornée d'un médaillon et qui commémore la glorieuse expédition Foureau-Lamy. On sait que le chef de la mission, qui avait l'ordre d'explorer le Sahara et d'en perfectionner les liaisons avec nos autres possessions africaines, était notre compatriote Fernand Foureau, originaire de Saint-Barbant (arrondissement de Bellac, canton de Mézières).

Les discours du maréchal Franchet d'Espérey, du ministre de la guerre Painlevé (président d'honneur de « La Gartempe »), du général Reibell, etc., ont, à l'envie, rendu hommage, nous dit le *Limousin de Paris,* à la mémoire de l'illustre explorateur.

Il est certain que nous pouvons être fiers de Fernand Foureau qui demeure un modèle d'énergie et d'intelligence françaises. Peu d'hommes auront mieux honoré la terre de Basse-Marche limousine.

L'inauguration eut lieu en présence de compatriotes tels que : le général Mariaux, commandant de l'Hôtel des Invalides ; MM. Camille Gabiat, ancien député de la Haute-Vienne, et le commandant de Thésillat (de Châlusset), un des derniers représentants, avec le général Reibell, de la mission saharienne.

On nous permettra de regretter que la collectivité qui groupe et représente à Paris les originaires de l'arrondissement de Bellac, ait été laissée à l'écart de cette pieuse manifestation : « La Gartempe » et ses 700 membres n'eussent point manqué d'apporter avec joie tout leur concours moral et matériel aux organisateurs.

Salon de peinture

Au dernier banquet de « La Gartempe », notre président d'honneur, M. S. Valière, célébrait avec enthousiasme la beauté de nos horizons et nous en faisait un tableau des plus littéraires. Vibrant à l'unisson de son mari, Mme Claire Valière s'impose à son tour comme l'un des peintres les plus doués de la nature limousine : mais, cette fois, c'est bien de pinceaux, de couleurs et de toiles qu'il s'agit.

Le dernier numéro de *La Revue Limousine* a publié une excellente présentation — illustrée — due au savant critique Louis Vauxcelles. Nous n'analyserons pas à nouveau l'œuvre de Mme Claire Valière. Mais nous dirons au moins le plaisir que nous y avons pris.

Les cimaises de la galerie Charles-Auguste Girard (rue Edouard-VII) étaient toutes parées de fraîches images où les paysages de la Haute-Vienne et de la Creuse alternaient avec ceux du Tarn-et-Garonne. Nous étions surtout attirés, cela va de soi, par *Les ruines de Châlucet, La vallée de l'Aurence, Les bords de la Vienne près de Limoges, La Creuse à Crozant* (avant le barrage, c'est-à-dire sous un aspect, hélas, perdu à jamais par la volonté des Barbares).

Nombre de fleurs aussi, et quelques natures mortes.

L'art de Mme Claire Valière est volontairement simple et synthétique, avec quelque chose qui rappelle la naïveté des Primitifs. Il y a ici beaucoup de couleur, mais aussi beaucoup de nuance. Au surplus, la délicatesse féminine chez notre peintre est loin de contredire à la force et à l'ampleur. Témoin la vision du château de Châlucet, dont *La Revue Limousine* a publié une reproduction.

Il faut féliciter Mme Claire Valière de ne point prendre plaisir, comme tant de prétendus artistes contemporains, à la laideur et à l'incohérence. Son style harmonieux, son inspiration sincère reflètent, au contraire, le sérieux d'un esprit qui nous promet, dès maintenant, chez un peintre très jeune encore, les œuvres de la plus séduisante maturité.

Nous terminerons sur un souhait : celui de pouvoir admirer, au prochain Salon de Mme Claire Valière, quelques toiles célébrant les paysages de la *Gartempe* : l'artiste, entre mille beautés, n'aura, certes, que l'embarras du choix.

*
* *

Au Salon des artistes français, nous avons noté, avec un vif plaisir, les envois de plusieurs peintres qui se rattachent à notre région.

A tout seigneur tout honneur : M. Jean Teilliet, un des deux ou trois chefs de la peinture limousine actuelle, expose des tableaux de petite dimension, mais d'un métier accompli et d'une expression magistrale, où la nature confolentaise est vue, sentie et chantée par un vrai poète de la palette. M. Jean Teilliet est un classique qui a évolué dans la mesure nécessaire, pour revêtir les sujets qu'il traite du charme intense de la couleur moderne. C'est un maître comme il en reste peu.

Heureusement, on lui connaît quelques bons élèves. Au même Salon, nous avons fort goûté, en effet, les envois de Mme Mayaud et de Mlle Suzanne Léger, deux artistes qui ont fait leurs premières armes dans l'atelier Teilliet. Mme Mayaud, qui fut Mme Duchasteau, a habité longtemps Bellac, où elle n'a laissé que des regrets. Peintre de fleurs surtout, semble-t-il, elle témoigne, sinon d'une personnalité très accusée, du moins d'une technique consciencieuse et d'une fine sensibilité : certes, elle n'a pas dit son dernier mot et nous verrons, avec intérêt, ses œuvres prochaines.

Mlle Suzanne Léger paraît en possession de moyens plus accomplis. Deux de ses envois font un contraste puissant : l'un représente *Saint-Germain-de-Confolens,* l'un des sites les plus pittoresques de la *Vienne...* en Charente limousine. Il y a là des effets de brume et de lumière atténuée qui dénotent déjà un virtuose de la palette, aux touches mesurées et pleines d'harmonie. L'autre toile représente un *Intérieur* à Saint-Germain : morceau expressif, pathétique même, dans sa pénombre traversée d'un brusque rayon de soleil. Mlle Léger a eu ici (salle 36) les honneurs de la cimaise : elle les méritait. Ajoutons que la jeune artiste appartient, par plusieurs points, à l'arrondissement de Bellac. Née au Dorat, elle est la fille du distingué et sympathique juge de Paix de Bellac. Sa famille est originaire des Grands-Chézeaux (canton de Saint-Sulpice-les-Feuilles).

Nous ne pouvons clore ces lignes consacrées à la peinture limousine, sans saluer la mémoire d'Armand Guillaumin, qui vient de disparaître. Notre province a compté dans ses rangs deux des plus grands noms de l'impressionisme : Auguste Renoir (né à Limoges) et Armand Guillaumin, chef de l'Ecole de Crozant. Les impressionistes, qui furent les initiateurs de la peinture moderne, perdent ainsi leur dernier maître. Ils ne comptent plus, désormais, que des comparses.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque francophone multimédia de Limoges